

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

Décembre 2022

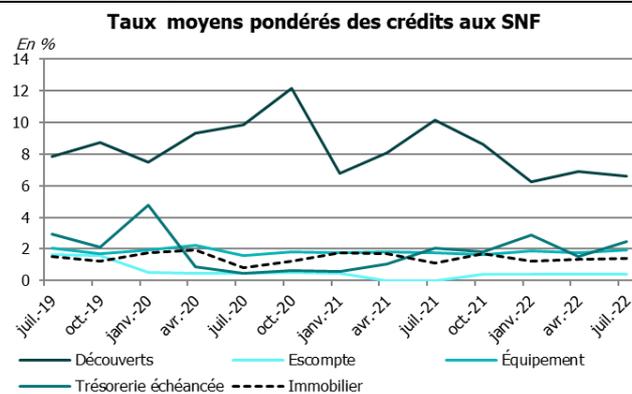
# TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN GUADELOUPE

3<sup>EME</sup> TRIMESTRE 2022

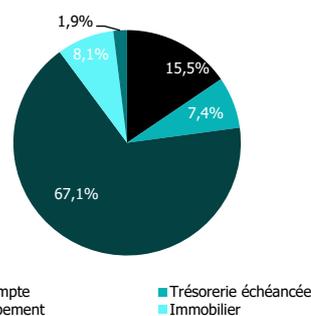
## UN TRIMESTRE MARQUÉ PAR L'ACCROISSEMENT DES MONTANTS ET DE LA MATURITE DES CREDITS

- Après avoir augmenté pour la première fois depuis trois trimestres, **le taux moyen des découverts** est à nouveau en recul en Guadeloupe au 3<sup>e</sup> trimestre 2022 (-30 pdb), atteignant 6,59 %. En revanche, le montant moyen des découverts est en hausse, à hauteur de 5 152 € (contre 3 886 € au 2<sup>e</sup> trimestre 2022). La tendance est différente pour la France entière qui constate une hausse du taux moyen des découverts, évoluant de +38 points de base ce trimestre.
- Le taux moyen des **crédits immobiliers** en Guadeloupe est de 1,40 %, après s'être stabilisé au trimestre précédent. Pour le deuxième trimestre consécutif, le montant moyen emprunté progresse, représentant 397 295 €, avec une maturité moyenne à la hausse, de 17 à 19 ans.
- Le taux moyen des **crédits de trésorerie échancée** augmente au 3<sup>e</sup> trimestre après avoir chuté de -138 pdb le trimestre précédent. Ce taux atteint une valeur moyenne de 2,48 %, soit une progression de 97 pdb (sur un trimestre). La part des nouveaux crédits de trésorerie s'est sensiblement réduite, passant de 18,6 % à 7,4 %. Toutefois, la durée moyenne de prêt continue de s'allonger, de 6 mois (50 mois au 2<sup>e</sup> trimestre 2022 contre 56 ce trimestre).
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** repart à la hausse (19 pdb), s'élevant ainsi 1,95 %. Cette tendance s'observe aussi à l'échelle nationale. Le montant moyen augmente de 76 % par rapport au trimestre précédent, soit un montant équivalent à 397 295 €.

## Caractéristiques des crédits en Guadeloupe<sup>1</sup>



**Répartition des flux de crédits aux SNF**  
(sur un an, hors découverts)



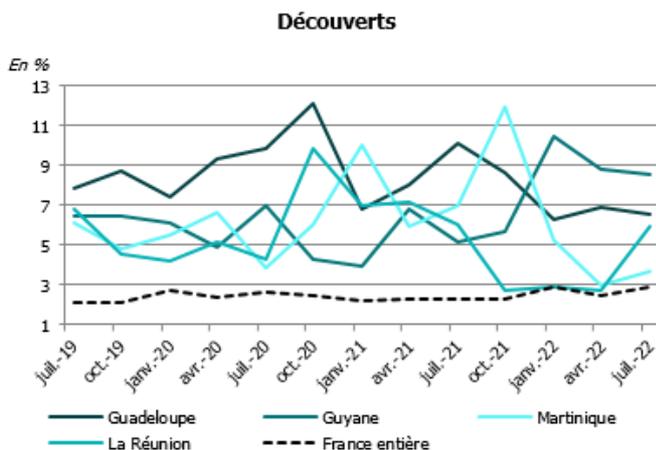
Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) en juillet 2022		Taux moyen pondéré (en %) en avril 2022		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière
Découverts	6,59	2,89	6,89	2,51	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	2,48	1,56	1,51	1,42	56	35	91	26	6,40	2,00
Équipement	1,95	1,72	1,27	1,76	156	119	99	75	2,97	1,68
Immobilier	1,4*	1,59	1,37*	1,30	231	191	94	90	-	-

\* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

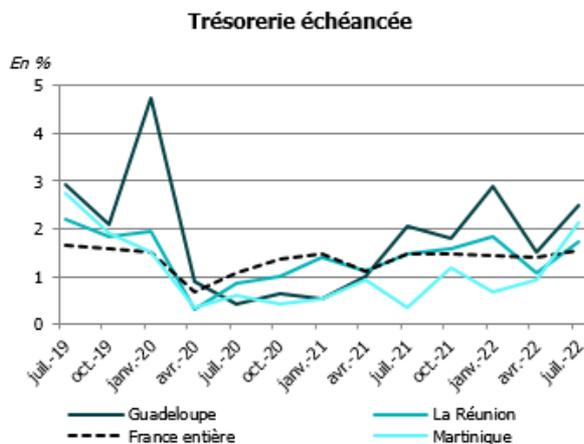
Source : Iedom

<sup>1</sup> L'enquête prend en compte les crédits nouveaux aux sociétés non financières, les entrepreneurs individuels sont exclus de cette analyse.

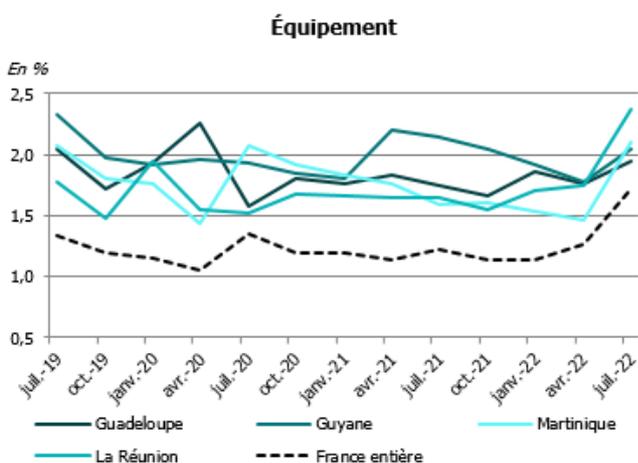
## Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



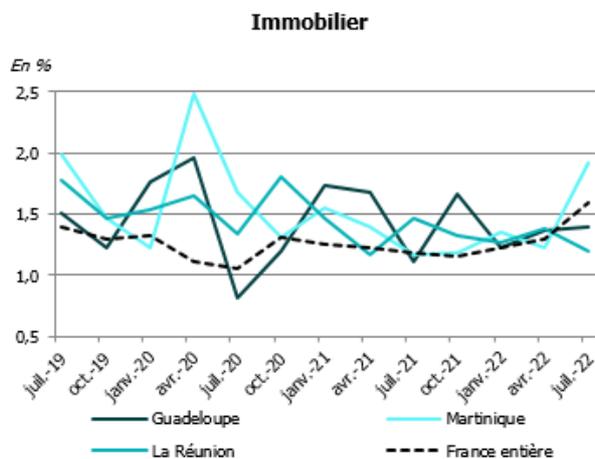
Sources : Iedom, Banque de France



Sources : Iedom, Banque de France



Sources : Iedom, Banque de France



Sources : Iedom, Banque de France

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et dans certaines géographies, pour la trésorerie échéancée, sont basés sur un faible nombre d'observations.

### MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès de dix établissements et sociétés financières ayant leur activité en Guadeloupe ; elle se base sur environ 1 200 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent les découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.